



## *La Cité des vins de Bourgogne, 5 portes d'entrée au cœur du vignoble*



© BIVB/ GADENNE D.

**La première pierre de la Cité des Vins de Bourgogne devrait être posée à Beaune à l'horizon 2016. Parallèlement, il existera plusieurs autres portes d'entrée autour de Chablis/Grand Auxerrois, à Mâcon, Chalon-sur Saône, en Côte de Beaune, Côte de Nuits et Dijon. Ces différents pôles fonctionneront en réseau autour de l'équipement central structurant, afin d'envoyer les visiteurs à la découverte de tout le vignoble de Bourgogne.**

Ce projet n'est pas né d'hier. Depuis plus de 20 ans, le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB) et les acteurs de la filière vin de Bourgogne ont multiplié les initiatives dans le domaine de l'oenotourisme et imaginé cette Cité. Différents projets ont été étudiés au fil des années. Il est temps aujourd'hui de structurer l'avenir autour d'un équipement territorial qui donnera à chaque

visiteur les clés de l'univers « vin de Bourgogne », quel que soit son point d'entrée dans cette grande région viticole.

La Cité des Vins de Bourgogne s'ancre évidemment dans la dynamique impulsée par la candidature des Climats du Vignoble de Bourgogne au Patrimoine Mondial de l'Humanité. Elle participera à la mise en lumière de ce patrimoine culturel exceptionnel et unique au monde.

Elle s'inscrira également dans le réseau des Cités de la Gastronomie, en particulier celle de Dijon.

### **Après l'étude de faisabilité, la mise en chantier du financement**

Le Conseil d'Administration du BIVB a validé le projet fin 2012, à l'issue d'une première étude de faisabilité menée par l'Agence Scarabée (elle est à l'origine du concept de la Cité des civilisations du vin à Bordeaux). Après l'annonce officielle en juillet 2013, la seconde étape est engagée : finaliser le plan de financement initial, définir le modèle économique de l'équipement et entamer la recherche des partenaires financiers.

Le budget d'investissement est estimé à 12 millions d'euros, dont le BIVB prévoit de financer une partie. Il servira à la construction des bâtiments et la réalisation des premiers outils. Le BIVB espère pouvoir s'appuyer sur les collectivités territoriales, des fonds européens et des mécènes privés.

Une fois opérationnelle, la Cité des vins de Bourgogne devra assurer son équilibre de fonctionnement par autofinancement.

## Quelle cible ?

Outil de développement territorial, la Cité des Vins de Bourgogne s'adresse à différents publics : avant tout les touristes de passage et ceux séjournant plusieurs jours en Bourgogne, mais aussi les habitants de la région, les groupes scolaires, les professionnels.

L'objectif annuel de 80 à 90 000 visiteurs se veut réaliste, compte tenu de l'emplacement envisagé pour le site principal (à 2 mn de la sortie d'autoroute Beaune sud, sur l'A6). Pour mémoire, les Hospices de Beaune reçoivent chaque année plus de 400 000 personnes.

## Une programmation variée qui s'étoffera au fil des ans

S'appuyant entre autre sur l'expérience et le sérieux de l'Ecole des Vins de Bourgogne, l'équipement proposera des visites d'initiation, pédagogiques et ludiques. Des ateliers permettront de s'immerger dans les univers de la culture bourguignonne.

Un espace séminaire permettra d'organiser des programmes alliant travail et exploration.

Le tout offrira une découverte du vignoble et des vins de Bourgogne dans leur histoire, leur culture, leur environnement et leurs paysages.

La plateforme oenotouristique proposera des forfaits et conseils pour motiver les visiteurs à investir ce territoire et à profiter d'une offre oenotouristique large et qualitative (visites de caveaux ou dans le vignoble, hébergement chez les vignerons, restauration...).

Le site beaunois de la Cité des Vins de Bourgogne (environ 6 ha) sera doté de 3 bâtiments aux vastes espaces intérieurs et extérieurs. Ceux-ci sont également destinés à accueillir des manifestations ponctuelles en plus de différentes expositions. Une partie de ces événements pourra prendre place dans les différents vignobles, portes d'entrées délocalisées de l'équipement.

## Prochaines étapes

Dès que le financement de l'investissement initial sera assuré, un concours sera lancé pour trouver l'architecte et le maître d'œuvre du projet.



© BIVB/ JOLY M.



© BIVB/ GAUDILLERE TH.



© BIVB/ IBANEZA.